

Chalette

Magazine municipal / n°79 / Décembre 2016



Place Commune

www.ville-chalette.fr



Quand le football se conjugue au féminin
P. 5



Renaturation des rives du Loing
P. 7



Nov. 2016 / Avr. 2017

Assises de la Ville

Tous acteurs à Chalette



Les Assises c'est parti ! Pages 8 et 9



La parole est donnée aux Chalettois-es !

Deux actions des Assises de la Ville se sont déroulées dans les quartiers du Lancy et du Bourg, lesquelles ont rencontré un vif succès au vu des échanges très fructueux que les habitants ont eus avec les élus municipaux.

Dans un contexte politique, social, économique préoccupant, ces Assises prennent toute leur place. Au moment où les choix politiques dévitalisent les institutions démocratiques et la politique, la Municipalité de Chalette a décidé, quant à elle, d'aller à la rencontre de sa population, de la concerter sur les actions qu'elle a entreprises pour elle depuis son installation en mars 2014, dans un souci de « faire ensemble » et de construire un avenir en commun. Les 4 millions de Français qui se sont déplacés à la primaire de la Droite, successivement aux premier et second tours, nous démontrent que les citoyens ont envie de débattre.

C'est le signe d'une démocratie participative vivante et c'est une bonne chose !

C'est le pari que fait la Ville de Chalette : répondre aux attentes des citoyens de débattre de choix politiques, d'avoir la parole, de proposer, de décider ensemble, en un mot être partie prenante des projets municipaux.

Redonner la confiance est la clef de tout changement !

Dans ces moments difficiles, confus, nous devons redonner la confiance à nos concitoyens, contribuer avec eux à une nouvelle dynamique démocratique et progressiste.



C'est ce à quoi j'invite les Chalettois-es, à participer à cette dynamique, à construire ensemble l'avenir, au travers d'actions d'humanité, de fraternité, de solidarité et de liberté.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine, pour les quatre premiers mois à venir, pour poursuivre les Assises en participant à des réunions thématiques, telle la préparation du budget 2017.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Le Préfet de Région à la rencontre des élus de Chalette

P4 – On en parle

Inscriptions sur les listes électorales

P5 – Les invitées du mois

Quand le football se conjugue au féminin. Rencontre avec trois joueuses de l'Union sportive de Chalette

P6 – Vivre ensemble

Deux mois après la reprise des cours, le Conseil municipal des enfants fait sa rentrée

P7 – Développement durable

Renaturation des rives du Loing : un bénéfice écologique et une contribution à la protection contre les inondations

P8 et 9 – Dossier

Les Assises, c'est parti ! « Balade participative » sur la circulation dans le Bourg

P10 – Du côté de la radio

Conseils naturopathiques pour une bonne immunité en automne et en hiver

P11 – Culture et loisirs

Marché de Noël, samedi 17 et dimanche 18 décembre

P12 – Arts et culture

Le musée d'école Fernand-Bouttet poursuit son aventure

P13 – Sports et loisirs

Le club de modélisme naval, les pieds bien sur terre et le regard pointé vers l'horizon

P14 – Libre expression

P15 – Les trophées des sports 2016

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

Le Préfet de Région à la rencontre des élus de Chalette

Vendredi 4 novembre, le Maire, Franck Demaumont, recevait M. Nacer Meddah, Préfet de la Région Centre – Val de Loire accompagné du Sous-Préfet de Montargis et de son directeur de cabinet.

Après une visite de l'usine Hutchinson en compagnie du PDG du Groupe Hutchinson, Jacques Maigné, notamment du centre de recherche et du nouveau centre d'innovation, une réunion

s'est tenue à la mairie. Franck Demaumont, entouré de plusieurs élus et de la Directrice générale des services, a profité de ce rendez-vous attendu de longue date pour présenter la ville et ses habitants, et a rappelé l'importance de l'usine et de sa modernisation pour Chalette et le Montargois.

Au cours d'un échange de près de deux heures, les sujets portant sur le devenir de la jeunesse, la formation, l'emploi mais également sur la création d'une police de proximité ont été développés de la manière la plus directe possible par les élus. Pour le Pré-

fet, Chalette est une ville qui compte dans le département. Il a profité de cette rencontre pour saluer le travail des élus, du personnel municipal et celui des associations locales au service de l'intérêt général et du « vivre-ensemble » en se référant à la journée de la fraternité du 22 octobre dernier. Les dossiers importants tels la nouvelle école de Vésines et la construction d'une nouvelle piscine ont été évoqués et seront étudiés « avec la plus grande attention » par les services de l'État afin de les accompagner dans leur financement.

A suivre...



Bientôt l'hiver, la neige peut-être... les Services techniques fin prêts

L'hiver approche avec la possibilité d'éventuelles chutes de neige. Et quoi de plus normal en hiver ? Toutefois, quand la ville revêt son manteau blanc, la vie est perturbée, surtout dans le domaine de la circulation. Aussi, comme chaque année, la Municipalité met-elle tout en œuvre pour réduire au maximum les effets néfastes du verglas et de la neige et veiller à la sécurité des usagers. Ainsi, en cas de gel ou de neige, deux équipes sont prêtes à intervenir une semaine sur deux et sont mobilisables 24 heures sur 24. Les priorités retenues par les élus sont la sécurisation de la circulation sur les axes principaux, l'accessibilité aux équipements publics et aux commerces, et faire en sorte que tout habitant puisse accéder à un axe dégagé à moins de 200 mètres de chez lui. **Quant au déneigement des trottoirs, il reste confié aux habitants comme le prévoit la loi.** D'autre



L'équipe d'astreinte d'hiver

part, des bacs à sable (jaunes) sont installés dans différents lieux de la ville⁽¹⁾. Ce sable peut être utilisé par les administrés en cas de verglas afin d'éviter les glissades susceptibles de provoquer des accidents. Pour plus de détails sur le dispositif, consulter le site de la Ville : www.ville-chalette.fr

(dans le moteur de recherche, taper : document d'informations communales sur les risques majeurs).

(1) Mairie, médiathèque, écoles, Maison des associations, foyers Jacques-Duclos et Paul-Marlin, centre Louis-Aragon, cuisine centrale, commerces du Bourg (à proximité de la boulangerie).

On en parle...

Inscriptions sur les listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur après publication d'un décret en Conseil d'État, et au plus tard le 31 décembre 2019.

Aussi, pour voter à l'élection présidentielle qui se déroulera les **dimanches 23 avril et 7 mai 2017** ainsi qu'aux élections législatives des **dimanches 11 et 18 juin 2017**, convient-il d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas et que vous souhaitez accomplir votre devoir de citoyen et citoyenne, vous devez vous inscrire en

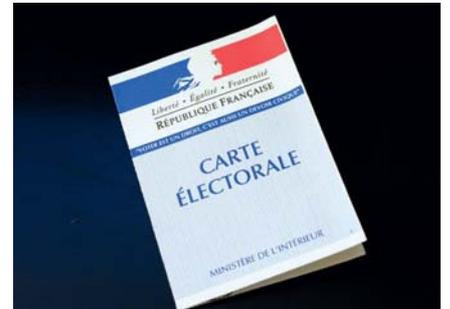
mairie **au plus tard le 31 décembre 2016** muni(e) des documents suivants :

- pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française,
- justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom.

Renseignements :

tél. : 02.38.89.59.57

courriel : elections@ville-chalette.fr



Incivilités. Christian Berthier, conseiller municipal délégué à la sécurité, réagit !

CPC : « *J'aime ma ville* » est une expression que l'on entend souvent dans la bouche des Chalettois. Pourtant il n'est pas rare qu'en tant qu'élus vous soyez interpellé pour des incivilités, telles des problèmes de stationnement, de vitesse, de déchets ou de déjections canines. Pouvez-vous nous rappeler brièvement la réglementation dans ces domaines ?

Christian Berthier : Dans notre société où l'individualisme a pris le pas sur l'intérêt général, les actes d'incivilité sont de plus en plus fréquents et en tant qu'élus, nous sommes ef-

fectivement interpellés sur ces sujets. Je pense que pour diminuer l'incivilité les gens doivent se parler, et c'est toute la démarche de la Municipalité sur le vivre-ensemble. Nous travaillons sur la prévention pour faire respecter les règles en matière de stationnement, de vitesse et de Code de la route. Pour ce qui concerne les déchets, il convient de sortir les sacs ou les bacs la veille du ramassage dans les lieux qui leur sont dédiés. Enfin, pour les déjections canines, le propriétaire de l'animal a l'obligation de les ramasser.



CPC : Quels sont les risques encourus en cas de non-respect de ces règles ?

Christian Berthier : Bien que l'objectif ne soit pas la répression mais la prévention basée sur le dialogue et des explications de la réglementation, il y a un moment où, malheureusement, il faut être répressif pour les plus récalcitrants de nos concitoyens. C'est une des missions de la Police municipale qui applique les règles du Code de la route et les différents arrêtés municipaux qui ont été pris par M. le Maire, que ce soit en matière de stationnement ou de dépôt de déchets sur la voie publique.



Quand le football se conjugue au féminin

Rencontre avec trois joueuses de l'Union sportive de Chalette



De gauche à droite, Marine, Suzy et Elodie

Il était une fois trois femmes et un ballon... Trois femmes, trois visages, un même enthousiasme. Elles s'appellent Élodie, Suzy et Marine ; elles ont 31, 33 et 20 ans et sont dingues de football. Depuis l'an dernier elles évoluent dans l'équipe féminine de l'Union sportive chalettoise.

Trois histoires, une même passion

Si Élodie, la capitaine, ne pratique ce sport que depuis quatre ans, elle n'en a pas moins été bercée dans l'ambiance depuis sa plus tendre enfance grâce ou à cause de son père, ses frères et, plus récemment, de son « chéri » comme elle dit, membre également de l'USC. Même scénario pour Suzy, la gardienne, qui a toujours voulu faire du foot mais qui, par manque d'opportunité, s'est retrouvée à intégrer une équipe de handball ; et si elle a attendu si longtemps pour réaliser son rêve, c'est que l'équipe de handball dans laquelle elle évoluait était d'un bon niveau. Ce n'est que l'an dernier qu'elle décide avec une autre handballeuse d'opter pour les crampons et de rejoindre l'équipe chalettoise. Quant à Marine, sa passion du foot elle la doit en partie au petit écran mais pas seulement. En effet, Marine est loin d'être une novice en la matière puisqu'elle jouait jusqu'alors dans l'équipe de Montargis avec sa sœur. Douze ans à son compteur, si on peut dire... Pour elle aussi, le football est une histoire familiale.

Le football, pas seulement une affaire d'hommes

Lorsqu'on demande à ces trois joueuses comment cela se passe avec leurs collègues masculins, la réponse est claire : « Très bien » répondent-elles en chœur. « Nous avons été très bien accueillies au sein du club et nous avons rapidement pris nos marques. Aucune remarque hostile ou graveleuse, aucune moquerie. Nos relations sont au "top" tant avec les

adultes qu'avec les plus jeunes ». Et Élodie de lancer à l'envi : « On peut jouer au foot et être féminine » ! En effet, et contrairement à ce que certains peuvent penser, les joueuses n'ont pas toutes les cheveux courts ; jouer au foot n'empêche pas d'être coquettes ! D'ailleurs Suzy précise que « le football féminin est en pleine expansion, notamment grâce aux résultats de l'équipe de France qui ont été médiatisés ; cela aide à développer la pratique. C'est devenu normal ». Ainsi, lorsqu'elles jouent à domicile, et à leur grande surprise, les supporters - hommes, femmes et enfants - sont nombreux, ce qui n'est pas pour leur déplaire ; bien au contraire cela les motive...

Des « diables rouges », prêtes à en découdre

Surnommées les diables rouges par le journaliste de l'Éclairer sans doute à cause de la couleur de leurs maillots, Élodie, Suzy et Marine sont des joueuses bien dans leur peau et il suffit de les regarder et d'échanger avec elles pour s'apercevoir qu'elles font mentir à bien des égards de nombreux stéréotypes. Et Élodie de préciser : « À Chalette, nous sommes une équipe phare dans le sens où nous sommes bien équipées par rapport à d'autres équipes féminines ». En s'entraînant deux fois par semaine et en disputant un match tous les dimanches, Élodie, Suzy et Marine espèrent bien évoluer et continuer d'apprendre puisque sur les vingt joueuses, seulement quatre avaient l'habitude de jouer à onze ; l'an dernier, l'équipe évoluait à huit. Pour la capitaine, l'objectif est donc de gagner des points et, pourquoi pas, de finir en haut du tableau... Au moment de mettre un point final à ce récit, le stress montait pour ces joueuses qui se préparaient à affronter une équipe de l'USO⁽¹⁾... L'occasion pour elles de démontrer qu'elles n'ont pas fini de faire parler d'elles !

B. Taleb

(1) Union sportive Orléans Loiret football.



L'équipe féminine de l'U.S.C.

Deux mois après la reprise des cours, le Conseil municipal des enfants a fait sa rentrée



C'est dans une ambiance bon enfant et joyeuse que les portes de la salle du Conseil municipal de la mairie se sont ouvertes ce mercredi 16 novembre pour accueillir la séance de rentrée du Conseil municipal des enfants présidée par Mamoudou Bassoum, adjoint à l'enfance et à la jeunesse, et Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires.

Après avoir procédé à l'appel, rappelé la signification de certains mots encore inconnus de nos jeunes édiles et la procédure à suivre pour les votes, la séance s'est ouverte sur la présentation des projets : trois par commission. À l'issue de cette séance, les propositions suivantes ont été adoptées.

Commission Solidarité

- Projet présenté par Inès Lemonnier : organisation d'une journée intergénérationnelle autour d'un goûter au foyer de la Résidence Louise-Michel.
- Projet présenté par Lydia Chétioui : tenue d'un stand à la Fête de Chalette pour recueillir de l'argent au profit de deux associations caritatives.

Commission Environnement / Vie des quartiers

- Projet présenté par Lana Chonavey : réaménagement de la petite cour de l'école du Lancy.
- Projet présenté par Yanis Stiti : pose de lampadaires sur les plateaux sportifs Pierre-Perret et Raymond-Farruggia pour éclairer et sécuriser les lieux.

- Projet présenté par Ashley Da Silveira : remise en état des jeux dans le quartier Pontonnerie/Saint-Just.

Commission Communication

- Projets présentés par Calmin Dupeux :
- mise en place d'une émission sur C2L Radio après chaque réunion du Conseil municipal afin d'informer les enfants et les habitants de la ville des décisions prises ;
 - création d'un logo pour les courriers officiels émanant du Service C.M.E. ;
 - renouvellement du « *Petit Journal* », lequel permettrait aux enfants et aux habitants d'avoir un suivi de toutes les actions menées par le Conseil municipal des enfants.

Le troisième projet de la Commission Solidarité qui préconisait de demander aux directeurs d'écoles de mobiliser au moins une classe par établissement autour d'une activité « *jardinage* » a été rejeté.

La séance du Conseil municipal s'est conclue sur la confirmation d'une visite au Sénat le mercredi 18 janvier 2017.

B. Taleb

Paroles de conseillers-es sur leurs motivations



Pierre Gonzalez (quartier du Lancy), membre de la Commission Communication :

« J'ai souhaité devenir conseiller municipal pour apporter des idées qui me paraissent essentielles. Je souhaite agir pour protéger les habitants, par exemple construire ou aménager des locaux pour protéger et reloger les gens en cas d'attentats. Je souhaite aussi agir contre le racisme en réagissant quand j'en suis témoin. Par exemple, dans mon établissement scolaire il m'est déjà arrivé d'intervenir en faveur d'un camarade victime d'insultes dues à son origine. Je l'ai défendu par la parole en précisant que le racisme est puni par la loi, et j'ai informé le surveillant de l'incident ».



Aldiouma Juey, membre de la Commission Solidarité :

« Je me suis présentée car je pense que cette activité m'aidera à vaincre ma timidité. J'ai souhaité travailler dans la Commission Solidarité afin de prendre des décisions pour aider les enfants de Chalette qui en ont besoin. »



Rhama Iman (quartier de Vésines), membre de la Commission Environnement/ Sport et Vie des quartiers :

« Mon envie de devenir élue des enfants m'est venue en regardant des sujets sur les élections à la télévision. Je suis sportive et ma motivation est de proposer des idées pour que les enfants de Chalette aient envie de pratiquer du sport ».

Renaturation des rives du Loing : un bénéfice écologique et une contribution à la protection contre les inondations

Par le mot renaturation, on désigne les processus par lesquels les espèces vivantes recolonisent spontanément un milieu ayant subi des perturbations écologiques. Il désigne également les opérations d'aménagements « restauratoires » puis conservatoires consistant à rétablir le « bon » état écologique et paysager de sites que l'on estime dégradés par les activités humaines ou par l'absence de certaines espèces animales (grands ou petits herbivores, etc.). La renaturation contribue également à la protection contre les inondations.

L'effacement du barrage de l'Ancien moulin

Les travaux d'effacement du barrage de l'Ancien moulin qui se sont déroulés en 2015 constituaient la première phase de cette renaturation. Ils avaient pour objectif de restaurer les fonctionnalités physiques et biologiques du Loing pour qu'il retrouve sa liberté d'écoulement.



Ces travaux ont consisté en la démolition du barrage construit pour l'alimentation en eau du moulin qui se situait en rive droite, en aval de l'actuel Institut de formation en soins infirmiers. Mais pourquoi l'effacement du barrage ? Comme toutes rivières, le Loing transporte une quantité importante de sédiments fins et grossiers lors de ses différents régimes d'écoulements. La suppression du barrage a permis au Loing de remobiliser ses matériaux accumulés en amont de l'ouvrage et



ainsi de recréer des habitats pour la faune aquatique par des phases naturelles de sédimentation et d'érosion. La disparition de cet ouvrage permet également aux organismes aquatiques de divaguer librement au sein de la rivière et ainsi de retrouver des diversités d'habitats favorables à leurs cycles biologiques (reproductions, croissances...). La qualité et l'oxygénation de l'eau sont meilleures puisque la dynamique d'écoulement du Loing retrouvée lui permet d'auto-épurer son lit mineur.

La renaturation des rives du Loing

Depuis mi-septembre, la deuxième phase des travaux de renaturation des rives du Loing est engagée. Les réaménagements réalisés par le SIVLO⁽¹⁾, en partenariat avec l'APAGEH⁽²⁾, interviennent après une phase d'observation de l'évolution du lit de la rivière d'une année et après les inondations récentes qui ont provoqué des transports et des dépôts de matériaux (branches, souches d'arbres...) non négligeables. Le nettoyage réalisé, l'objec-



tif est de remobiliser les matériaux et de rééquilibrer la pente du Loing afin de permettre la libre circulation des espèces et un libre transport des sédiments en reconstituant la végétation. Il est ainsi procédé actuellement à la réfection des banquettes et à des reprises de murs côté habitations ainsi qu'à l'engazonnement et la végétalisation des berges. En amont de ces travaux, un relevé hydrologique et piscicole a été effectué. D'autres interviendront régulièrement après la fin des aménagements afin de juger de l'efficacité de ces derniers. Pour mémoire et exemple, les travaux qui ont été réalisés à Montargis ont montré de très bons résultats.

B. Taleb

(1) Syndicat intercommunal des vallées du Loing et de l'Ouanne.

(2) Association pour l'avenir du Gâtinais et de ses habitants.

Quelques chiffres :

Coût des travaux : 268 000 € HT
Agence de l'eau : 80 %
Région : 15 %

Dossier / Les Assises de la ville, c'est parti !

Les Assises constituent une tradition à Chalette qui vise à faire un bilan à mi-mandat des actions municipales pour construire ensemble la ville de demain. C'est dans ce cadre que le maire et l'équipe municipale sont allés, le vendredi 18 novembre, à la rencontre des habitants du quartier du Lancy. Autour d'échanges guidés par des questions liées à leur représentation de la ville, le dialogue s'est ouvert et avec lui la concertation de tous les acteurs.

Pour les Assises 2016 – 2017, les élus ont souhaité recueillir la parole des Chalettoises et Chalettois en venant à leur rencontre dans leur quartier, devant le collège Pablo-Picasso, à la sortie des écoles élémentaire et maternelles ou encore devant les commerces de la rue Paul-Painlevé avec, pour objectifs, de partager une discussion, d'écouter et de rechercher ensemble des solutions pour un mieux vivre ensemble.



Des habitants qui mettent en avant les atouts de la ville !

Chalette compte ses forces et au premier plan d'entre elles, une caractéristique démographique revient : sa jeunesse ! Les habitants soulignent que cette jeunesse est un atout pour la ville. La diversité des populations est également souvent citée dans les échanges entre



élus et habitants : « *un village cosmopolite* » rassemblant des habitants de différentes origines, dans une commune à taille humaine. D'autres habitants du Lancy mettent l'accent sur le patrimoine naturel, « *une campagne tranquille avec le parc Lantara* », quand certains avancent son patrimoine industriel avec la présence d'Hutchinson. Les infrastructures sont aussi à l'honneur : la piscine, la médiathèque, les écoles, la base de loisirs, le Service municipal de la jeunesse.

Des difficultés en matière de transport

Mais les Chalettoises et Chalettois ne cachent pas pour autant les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Au premier plan de celles-ci : le transport. Bien que les transports ne relèvent pas de la responsabilité de la commune mais de celle de l'Agglomération montargoise, les élus demeurent à l'écoute pour mieux accompagner leurs concitoyens : « *les bus ne vont pas de quartier à quartier à l'intérieur de la ville !* », « *les lignes de bus ne viennent plus à l'intérieur des quartiers* ». Autre difficulté avancée : « *le désert médical* », « *on ne trouve pas de médecin venant à domicile pour les personnes âgées, c'est un problème* ». D'autres encore déplorent le manque de place pour les enfants handicapés à la crèche. Les élus s'expliquent sur la baisse des dotations budgétaires de l'État, une réduction de 1,5 millions d'euros d'aides financières publiques en quatre ans. Et pourtant, dans ce contexte les élus mettent en avant leur volonté de veiller à maintenir des services publics de qualité.



Dossier / Les Assises de la ville, c'est parti !

La jeunesse, l'emploi et la formation, une préoccupation de tous les acteurs

Alors, dans un cadre de dialogue et de concertation, habitants et élus recherchent ensemble des solutions. Ainsi, si la jeunesse est un atout, elle est aussi immédiatement associée aux problématiques de l'emploi et de la formation. Et tandis que la Région Centre – Val de Loire est responsable des questions de formation et chef de file des questions économiques, les élus sont attentifs : « *Le problème, c'est le travail des jeunes* » et des solutions viennent des habitants : « *La mairie pourrait développer l'accompagnement à la recherche d'emplois par une sorte de parrainage entre les jeunes sans emploi et les entreprises* », « *il faut réaliser des projets pour faire venir les entreprises grâce à la commune* », « *il faut des formations supérieures pour les jeunes* », « *tout en formation est situé à Orléans, la commune pourrait porter des projets de formation* ».

Et dans le cadre d'une démocratie participative de proximité, les habitants s'impliquent : « *On pourrait, nous les anciens, aider les jeunes* ». C'est la solidarité intergénérationnelle qui s'exprime. Au Lancy, les inondations ont marqué les Chalettoises et Chalettois mais, face à l'adversité, la solidarité aussi.

C. Wattebled



« Balade participative » sur la circulation dans le Bourg

Ils étaient nombreux, les habitants du Bourg, à avoir répondu à l'invitation du maire et du cabinet Transorco, spécialisé dans les études des déplacements urbains le samedi 25 novembre.

Comme nous l'annoncions dans le CPC d'octobre, la Ville a souhaité associer la population à une réflexion globale sur la circulation dans le Bourg afin de dégager des priorités d'action pour mieux juguler la vitesse des véhicules, favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes, et optimiser les stationnements.

Durant cette « balade participative », plusieurs arrêts, identifiés par le cabinet, ont permis aux participants d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Le carrefour Carnot / Mandela, l'avenue Jean-Jaurès et son flot continu de véhicules dont de très nombreux poids lourds, les traversées des rues, le stationnement



près de l'école Camille-Claudé, la circulation dans la rue Kléber, autant de sujets pointés par les habitants qui devront être traités par le cabinet afin de répondre à plusieurs enjeux tels la réduction de la vitesse, le partage des espaces entre piétons, cyclistes, bus, etc.

Rappelons que cette étude, dont les préconisations seront présentées d'ici quelques semaines dans le cadre des Assises de la Ville, devra répondre à deux préoccupations majeures : renforcer la sécurité routière et développer d'autres modes de déplacement comme le vélo ou la marche à pied et une seconde, environnementale, visant à améliorer la qualité de l'air et développer l'attractivité du Bourg de Chalette.



Conseils naturopathiques pour une bonne immunité en automne et en hiver

C2L Radio prend soin au quotidien de ses auditeurs grâce à de multiples conseils donnés par le naturopathe et chroniqueur Jean-Paul Piget sur les ondes du 89.3. Ce dernier nous livre pour ce dernier CPC de l'année quelques-unes de ses astuces pour garder la forme cet automne et cet hiver.

En ces temps froids et humides, il est bon de savoir que ce que l'on mange peut nous aider à stimuler notre système immunitaire et à mieux combattre les infections.

Les bienfaits des fruits et légumes

Les fruits et les légumes sont intéressants à mettre au menu en grande quantité pour leur grand contenu en antioxydants et vitamine C qui s'opposent aux radicaux libres pour renforcer le système immunitaire. Il est conseillé de les manger le moins cuit possible (cuisson vapeur et basse température) pour ne pas détruire ces précieux nutriments.

Parmi les légumes, les champignons, notamment les shiitakes et les pleu-



rotés, ainsi que l'ail, l'oignon et les échalotes devraient faire davantage partie du menu parce qu'ils stimuleraient les défenses immunitaires et aideraient à lutter contre les infections.

En plus des fruits et des légumes, les protéines que l'on retrouve en grandes quantités dans les viandes, les œufs, les poissons, les fruits de mer, les noix et les légumineuses permettent de produire des anticorps, des molécules clés du système immunitaire. Elles doivent faire partie du menu en quantité adéquate, soit de 2 à 3 portions par jour.

Il faut aussi s'assurer d'avoir une consommation suffisante, mais modérée, des « bons gras » que sont les acides gras oméga-3, oméga-6 et oméga-9 parce qu'ils sont associés à un meilleur fonctionnement immunitaire. Le poisson gras (harengs, sardines, maquereaux, saumons...), l'huile d'olive et de colza et les noix et graines en sont d'excellentes sources tout comme les œufs de poules en plein air.

Et il ne faut pas oublier d'atteindre ses besoins en zinc, précieux oligoélément qui a un rôle clé dans le système immunitaire. On en retrouve dans les huîtres, les fruits de mer, le foie de veau, le poulet, le germe de blé, les graines de citrouille et de sésame, les légumineuses, etc.

Pour rester en forme, du sport et de la vitamine D !

On n'oubliera pas d'avoir une activité physique régulière pour activer la circulation et éliminer les toxines ; de plus, vous aurez une action bénéfique sur votre état mental avec une diminution du stress et un sommeil de meilleure qualité tout en stimulant votre immunité.

Dernier point important, la vitamine D qui nous fait défaut par manque de soleil ; c'est un très grand stimulant de l'immunité. Il est conseillé d'aller en pharmacie ou boutique bio pour acheter une forme liquide de vitamine D3. En fonction du dosage, prendre de 1 à 4 gouttes par jour, le matin au petit déjeuner ou bien de 7 à 30 gouttes en une prise par semaine.

Jean-Paul Piget,
naturopathe et chroniqueur à C2L Radio.

Des journalistes en herbe !



À l'occasion des vacances de la Toussaint, C2L a reçu plusieurs groupes d'enfants des centres de loisirs Aragon et Cosson de Chalette pour une découverte de leur radio locale et du monde des médias. En termes pédagogiques, cette initiation ludique a permis aux jeunes de s'exprimer à l'oral devant un micro mais aussi d'échanger leurs idées pour une éducation à la citoyenneté et à la démocratie participative.

Vous pouvez retrouver tous les conseils de santé de Jean-Paul en écoutant les matinales de C2L le lundi à 6h 35, le mardi à 8h 35, le jeudi à 7h 35, le vendredi à 9h 20 ou sur le site Internet www.c2l-radio.fr.

Jean-Paul Piget anime également sur les ondes du 89.3 la chronique nature « Derrière chez vous » et l'émission « Vivons santé » le samedi matin à 8h 30 aux côtés de la psychologue sophrologue Béatrice Bienvenu.

Marché de Noël samedi 17 et dimanche 18 décembre



Cette année, ce sera les samedi 17 et dimanche 18 décembre que le traditionnel et incontournable marché de Noël de Chalette ouvrira ses portes dans l'enceinte de l'ancienne école du Bourg (face à la place Jean-Jaurès).

Deux jours dédiés aux fêtes de fin d'année qui réchaufferont et égayeront l'atmosphère ambiante. Avec près de 80 exposants, les visiteurs disposeront de toutes les opportunités pour faire leurs achats de fête, que ce soit dans le domaine culinaire ou dans celui des cadeaux : macarons, foie gras, volailles, chocolats, vins de Touraine, Bourgogne et Chablis, champagne, charcuteries diverses, huiles diverses, confiseries, fromages, thés et cafés, miels, coffrets gourmands etc. On trouve également et abondamment approvisionnement des **idéaux cadeaux** : bijoux, décorations diverses, peintures, pierres et minéraux, maroquinerie, objets, jeux et jouets en bois, objets en verre, étoles, cosmétiques naturels, huiles essentielles, fleurs et plantes, etc. Bref, tous les ingrédients pour réussir les fêtes de fin d'année.

Un marché de Noël solidaire, équitable et convivial

Comme de coutume, il sera possible de déguster des produits émanant de nos régions et des quatre coins du monde. Bien entendu, les enfants auront la possibilité de rencontrer le Père Noël, de prendre des photos avec le vieux bonhomme et de faire une balade en calèche. Enfin, fidèles à cet événement de fin d'année, le Secours populaire, Artisans du monde, Ibuka, l'UNRPA Bourg / Lancy et le comité de quartier du Bourg proposeront dans l'espace associatif des produits artisanaux et solidaires. Et puis, durant les deux jours, les déambulations des Croqueurs de pavés animeront les allées du marché. Ce sera donc un événement festif et convivial à ne pas manquer.



Programme des deux journées

Samedi 17 décembre

- 11 h – Déambulation des Croqueurs de pavés
- 15 h – Arrivée du Père Noël, balade sur le marché et distribution de bonbons
- de 15 h 45 à 16 h 15 – Séance photo avec le Père Noël
- 16 h – Déambulation des Croqueurs de pavés
- 16 h 45 – Retour du Père Noël
- 17 h – Visite des stands par les élus et remise des prix des plus beaux stands
- de 17 h 30 à 18 h – Séance photo avec le Père Noël



Dimanche 18 décembre

- Marches solidaires avec la Randonnée chalettoise au profit du Restaurant du cœur
- 9 h - Départ de la marche de 14 kms
- 10 h - Départ de la marche de 8 kms
- 11 h - Départ de la marche de 5 kms
- 11 h – Déambulation des Croqueurs de pavés
- 14 h 30 – Arrivée du Père Noël, balade sur le marché et distribution de bonbons
- 15 h – Chorale Air du temps dans l'église de Chalette
- de 15 h à 15 h 30 - Séance photo avec le Père Noël
- 16 h – Retour du Père Noël avec déambulation des Croqueurs de pavés
- de 16 h 45 à 17 h 30 - séance photo avec le Père Noël

Plusieurs parkings seront à la disposition du public :

- sur et autour de la place Jean-Jaurès
- parkings mairie et Foyer Paul-Marlin
- parking Centre de loisirs Louis-Aragon

Le musée d'école Fernand-Bouttet poursuit son aventure

Créé en 1995 à l'initiative de Monsieur Fils et Madame Gaudin, tous deux membres de l'association des Amis des écoles de Chalette, le musée d'école Fernand-Bouttet rencontre toujours autant de succès après avoir célébré avec brio ses vingt ans d'existence l'an dernier.

Avec neuf animations gratuites par an, plusieurs ouvertures tout le long de l'année en direction des écoles et de groupes divers dont certains viennent de maisons de retraite, ce sont plusieurs centaines de personnes qui, chaque année, découvrent ou redécouvrent l'école d'antan.

Dans une ambiance aux odeurs de craie et d'encre, les visiteurs installés sur les pupitres en bois de l'école de la République plongent dans les activités scolaires d'autrefois telles que la cartographie, la récitation, l'écriture à la plume, le pliage, le calcul



Trois des animatrices du musée autour du mannequin acquis récemment

mental, la leçon de choses ou bien encore la redoutée épreuve de dictée, lesquelles sont proposées par les animatrices, toutes institutrices à la retraite. Ce véritable retour en

arrière offre aux parents et grands-parents la possibilité de faire vivre à leurs enfants et petits-enfants l'école de leur époque, bien loin d'Internet et des ordinateurs et ce, d'autant plus que le musée vient de s'enrichir d'un mannequin vêtu de la tenue type d'un élève des années dix-neuf-cent-trente. L'occasion pour tous de venir lui rendre visite lors de la prochaine animation samedi 14 janvier à 15 heures : le chant.

Pour tout renseignement, contacter le Service tourisme au 02.38.89.59.20 ou la Maison de la nature et de l'eau au 02.38.98.72.97.

Une nouvelle saison pour « l'orchestre » de Chalette

Dans le cadre du dispositif « L'orchestre à l'école » et pour la 9^{ème} année consécutive, une nouvelle classe de CE2 de l'école Camille-Claudiel (Bourg) a reçu ses instruments de musique.

Ces nouveaux musiciens ont pris possession de leur instrument le 15 novembre dernier et le garderont durant trois années, du CE2 au CM2.

Cor, saxophone, flûte traversière, hautbois, clarinette, fagotino, batterie figurent dans la liste des instruments pratiqués par ces « futurs virtuoses ».

Dans la commune, ce sont ainsi près de 75 élèves qui sont concernés par le dispositif « L'orchestre à l'école ». Plus largement, dans l'agglomération montargoise, les communes de Vimory et Cepoy sont parties prenantes du projet ; Montargis, via l'école Génébrier, devrait suivre très prochainement.

Cette opération mise en place grâce



Les nouveaux musiciens du CE2 se sont produits devant le public présent pour la remise des instruments

à l'APSAM⁽¹⁾ et subventionnée notamment par le Conseil Régional, l'Agglomération montargoise ou encore, pour ce qui est de Chalette, par la Municipalité, prend à sa charge la rémunération des professeurs de musique du conservatoire de Montargis.

(1) Association de promotion des spectacles de l'agglomération montargoise.

Sports et loisirs

Le club de modélisme naval, les pieds bien sur terre et le regard pointé vers l'horizon



Quelle coïncidence ! C'est le jour même du départ de la course du monde en solitaire qu'est le Vendée Globe Challenge que les adhérents du club de modélisme naval du Gâtinais se sont réunis en assemblée générale à la Maison de quartier de la Pontonnerie le 6 novembre dernier.

Après le résumé d'une année fructueuse, et 11 régates de portée régionale et nationale dans les voiles ainsi qu'une participation à 11 expositions régionales,

l'année 2017 s'annonce de la meilleure des façons avec, en ligne de mire, le championnat de France de voile radiocommandée. Installés à la Maison des associations, nos marins

vous invitent à partager leur passion tous les troisièmes dimanches après-midi au lac de Chalette, leur base d'entraînement. À l'occasion de cette assemblée générale, une exposition des dernières maquettes a été présentée où l'on a pu découvrir en avant-première la dernière création de Dominique Braibant, une péniche des plus réalistes, « *L'Honorée* ».



Contact : Hugues Gabin, président du club au 02.38.98.29.60

Union gymnique de Chalette : une saison 2016-2017 sous le signe de la formation

C'est le 21 octobre dernier que l'Union gymnique de Chalette a tenu son assemblée générale.

Rappelons que l'UGC est affiliée à la Fédération française de gymnastique ainsi qu'au Comité du Centre de gymnastique. La saison passée, le club avait engagé 12 équipes et 13 individuelles à finalité régionale, zone et France, et a vu de nombreux entraîneurs obtenir leur diplôme d'initiateur fédéral GAF⁽¹⁾ et d'animateur fédéral des activités gymniques acrobatiques. Il y a, au total, une quinzaine d'entraîneurs pour l'encadrement des différents cours.

Cette nouvelle saison est répartie sur les mêmes bases que la précédente pour ce qui est des adhésions, soit près de 200.

Si le club envisage d'engager une di-



zaine d'équipes à finalité régionale, zone et France, et d'individuelles dans les différentes catégories, cette saison 2016-2017 verra la formation de 4 nouveaux juges. Il en compte actuellement 5.

Pour la saison 2016-2017, le club a le projet d'embaucher un entraîneur à mi-temps. Autre projet, celui de l'achat d'une piste de tumbling⁽²⁾ et le renouvellement du praticable.

Une saison que l'UGC terminera en juin par son grand gala. Mais entre-temps il participera à la cérémonie des Trophées des sports le 25 novembre, proposera juste avant les vacances de Noël sa fête de fin d'année et participera au printemps 2017 à la Fête de Chalette.

P. Avezard

1. Gymnastique artistique féminine.
2. Sport de gymnastique acrobatique.

➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

En période de vœux la formule utilisée est : « Bonne année et surtout bonne santé ! »... En effet, pour la majeure partie d'entre nous, la santé est le bien le plus précieux. En 1945, Ambroise Croizat, ministre communiste, fondateur de la Sécurité sociale, avait l'habitude d'affirmer : « L'ambition est d'assurer le bien-être de tous de la naissance à la mort, de faire de la vie autre chose qu'une charge. Un conquies social d'avenir. ».

Qu'en est-il actuellement ? Des soins de plus en plus coûteux, un système de santé en difficulté et inégalitaire, la mise en place officielle des G.H.T. (groupements hospitaliers de territoire) qui va accélérer la dégradation de l'offre de soins.

À la clé de ce regroupement, une purge de 22 000 postes et près de 16 000 lits supprimés. La loi de financement de la Sécurité sociale prévoit 4 milliards d'€ d'économies sur la branche maladie pour 2017, alors que des milliards sont consacrés au C.I.C.E. (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

Les malades vont passer leur temps en ambulance tandis qu'on détruit des équipes hospitalières : DANGER !

Quant aux renoncements aux soins, ils explosent ! Pour plus de 30 % des assurés, cela reste se nourrir ou se soigner. Trouver un

médecin traitant ou un spécialiste devient mission impossible !

Les assurés, du moins ceux qui le peuvent, doivent en outre financer les cotisations évolutives des complémentaires santé. L'urgence est donc d'agir contre le renoncement aux soins :

- financer une véritable politique de santé publique tournée d'abord vers la prévention,
- donner aux hôpitaux les moyens d'assurer leur mission de service public de santé,
- assurer la promotion des centres de santé publics et le respect de leur vocation d'accès aux soins pour tous.

À Chalette, le Centre de santé municipal verra le jour au cours du 1er semestre 2017 : c'est la seule réponse durable au désert médical installé sur notre territoire chalettois.

Des mesures d'urgence de gauche sont nécessaires :

- 1/ suppression des franchises et forfaits,
- 2/ véritable remboursement pour la lunetterie, les soins dentaires et l'audition,
- 3/ réelle suppression des dépassements d'honoraires avec revalorisation de la rémunération des médecins.

« En finir avec les angoisses du lendemain », les mots d'Ambroise Croizat sont toujours d'actualité.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Partout, les femmes subissent discriminations et violences même dans les pays où elles ont pu obtenir une égalité en droit. Dans les instances publiques de décision, les femmes demeurent largement sous-représentées. Les violences à leur égard prospèrent souvent en raison de l'absence de lois adéquates.

C'est pourquoi la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a été promulguée en 2014 par le Président de la République. Les mesures phares de cette

loi visent à inciter les pères à prendre un congé parental, à conditionner l'accès aux marchés publics au respect par les entreprises de l'égalité professionnelle, à protéger les mères isolées des impayés de pension alimentaire, ou encore à étendre à tous les champs de responsabilité le principe de parité. Elle permet aussi de mieux lutter contre les violences faites aux femmes, grâce au renforcement de l'ordonnance de protection et des infractions relatives au harcèlement.

➔ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Nous espérons que D. Trump réalisera le programme pour lequel il est élu et stoppera les guerres de l'OTAN. Les caisses sont vides, les élus de la majorité ont augmenté vos impôts de 8% et c'est dans ce contexte, que

le maire organise ses assises de la ville. C'est la politique du blabla mais les élections approchent, il soutient Mélenchon, celui, qui vous a donné à François Hollande au soir du 1^{er} tour souvenez-vous!

État civil :

Naissances :

POLONI SOUSA Lilyhanna
PETIT Kassandra
MATHEESWARAN Ashmitha
SARI Yasin
YAGBASAN Gulim
AUVRAY Léonie
BENHAMOU Aylane
BENHAMOU Rayane
DĒRGUTI Reina
ÖZTÜRK Âmine
BANTSIMBA TSOSSOLO Hazael
ZENNOUTI Souhayla
BOCKET Ethan
AKÇA Minel
DIALLO Binta
JLEDI Souleymane

Mariages :

PHUM Narin et **SEDRAOUI** Nihed
ALBAYRAK Ferhat et **ARSLANHAN** Emine
HOFFMANN Norbert et **ROUSSEAU** Marie-Christine
KAYA Tayfun et **ALTIN** Hasibe

Décès :

HOUY ép. **MORISSON** Odette
CHANGEUX Marlène
SOLET Max
LAFAYSSE vve **PEPIN** Monique
BALBO ép. **DUVAL** Denise
BENTO SOBRAL ép. **SOARES GOMES** Sandra
LAPORTE Yves
MERLIN Arlette
JACQUELIN vve **GUÉRIN** Lucette
BOUILLON Bernard
DEH Alassane
PAUPARDIN Jean-François
OCLINE ép. **TERRILLON** Celestine



C'est autour d'une super paella cuisinée par les animateurs bénévoles du Comité de quartier du Bourg que se sont retrouvés plus de 120 convives le dimanche 20 novembre.

Les Trophées des sports 2016

Chalette, ville sportive s'il en est, accueille en son sein une trentaine d'associations et de clubs sportifs pour près de 2300 licenciés. Chaque année, la Municipalité tient, via la cérémonie

des « Trophées des sports », à honorer celles et ceux qui font vivre cette sportivité, que ce soit les sportifs pour leurs résultats, les bénévoles sans qui rien ne serait possible ou les dirigeants pour leur engagement.

C'est le 25 novembre que s'est tenue cette soirée. CPC vous propose un petit retour en images. Plus de photos sont visibles sur le site de la Ville de Chalette : www.ville-chalette.fr



Les lauréats des Trophées des sports 2016



Roger Lardy et Jean-Luc Baudouin des Cyclos randonneurs chalettois félicités par Jacques Lalot



Aude-Line Lutton du Judo Club chalettois et son entraîneur David Goron



Quentin Coudray de l'USC Voile reçoit son trophée remis des mains de Musa Öztürk



Claudia Tavares Pereira, bénévole au Sporting Chalette Football, remerciée par Christophe Rambaud



La médaille de la Ville a été remise par Franck Demaumont à Lino Da Rocha pour toutes les années passées au service de l'USC Foot

Le Guidon chalettois, un club de vélo qui compte

Le Guidon chalettois, c'est 226 licenciés dont 91 dans la catégorie BMX, 115 victoires obtenues par ces sportifs, 64 sur route, 18 sur piste, 43 gagnées par les enfants de l'école de vélo, 13 en cyclo-cross et 13 dans la catégorie BMX. Autant dire que ce club de Chalette, à rayonnement régional et national avec son équipe en DN1, collectionne les

titres dont 35 en championnats individuels ou collectifs.

Soutenus par la Ville depuis des années (92 500 euros de subvention), les dirigeants ont su diversifier les partenariats avec la Région, le Département et l'Agglomération permettant ainsi le développement du club et l'organisation de compétitions

nationales, comme les 8^{ème} et 10^{ème} manches de la Coupe de France de BMX qui s'est déroulée sur la piste de BMX de Chalette en juin dernier. Pour son président, Pascal Foucher, l'objectif de 2017 sera de remonter en DN1 mais aussi de développer les écoles de vélo et de BMX.



À l'affiche

> Dimanche 11 décembre - 16h
Le Hangar

SOLEO THÉÂTRE MUSICAL TOUT PUBLIC

On se réveille et on s'éveille ! Plongés dans le monde du travail, trois individus cherchent à concilier rêve et réalité, à changer le regard qu'ils portent sur la vie, jusqu'à transcender les contraintes du quotidien. Ils s'activent, se rencontrent, se percutent et confrontent leurs univers en musique. Percussions corporelles, vibraphone, voix, claviers et guitares au service du délire, de la poésie, de l'humour et de l'amour. Ce spectacle est une rencontre musicale chorégraphiée et théâtralisée entre la musique et le mouvement, le rire et l'émerveillement, l'ailleurs et l'ici. C'est une performance dynamique et explosive qui invite au voyage intérieur, au partage et à la rencontre de l'autre. Chacun y trouve son compte : petits et grands choisiront le « niveau de lecture » qui leur convient.



17 et 18 décembre
Marché de Noël
de Chalette

Plus de 80 exposants
Restauration sur place

Enceinte de l'ancienne école du Bourg
(place Jean-Jaurès)

Plus de 80 exposants présenteront des **produits régionaux** : macarons, foie gras, volailles, chocolats, vins de Touraine, Bourgogne et Chablis, champagne, charcuteries diverses, huiles diverses, confiseries, fromages, thés et cafés, miels, coffrets gourmands, etc ...

Des **stands d'artisans et associatifs** proposeront des **idées-cadeaux** : bijoux, décorations diverses, peintures, pierres et minéraux, maroquinerie, objets - jeux - et jouets en bois, objets en verre, étoiles, cosmétiques naturels, huiles essentielles, fleurs et plantes, etc ...

Samedi 17 décembre – 10 h à 20 h

- * Les Croqueurs de Pavés * Le Père Noël * Balades en calèche
- * Visite des stands par les élus suivie de la remise de prix aux plus beaux stands * Activités récréatives pour les enfants à l'espace de la « Réussite éducative »

Dimanche 18 décembre – 9 h à 18 h

- * Randonnée chalettoise au profit des Restos du Cœur
- * Les Croqueurs de Pavés * Le Père Noël
- * Balades en calèche * Activités récréatives pour les enfants à l'espace de la « Réussite éducative » * 15 h Eglise du Bourg : concert de la chorale « L'air du temps »

Brèves

Concours des maisons et balcons illuminés, décorations de jour et vitrines pour les commerçants :

inscription au Service Vie des quartiers **jusqu'au 13 décembre dernier délai**, au 02.38.98.87.92.

Comité de quartier de Kennedy - Château-blanc :

animation de Noël en partenariat avec le magasin Super U le **samedi 10 décembre, à 15 h**. Visite du Père-Noël, distribution de cadeaux et friandises aux enfants.

Ludothèque :

en raison des congés de Noël, **la ludothèque sera fermée du 17 au 26 décembre inclus**. Elle rouvrira ses portes au public la deuxième semaine des vacances de Noël aux heures suivantes :

- mardi 27 décembre, de 14 h à 18 h
- mercredi 28 décembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- jeudi 29 décembre, de 14 h à 18 h
- vendredi 30 décembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Avocat conseil :

prochaine permanence **mercredi 21 décembre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Ateliers informatiques de l'Espace public numérique de la médiathèque :

les prochaines séances se dérouleront les samedis suivants à 10 h :

- 7 janvier 2017 : traitement de texte - les outils de base
- 14 janvier 2017 : traitement de texte - menu gastronomique
- 21 janvier 2017 : traitement de texte - tableaux
- 28 janvier 2017 : traitement de texte - insérer des images

S'inscrire auprès de Pierre à la médiathèque de Chalette.

Tél. : 02.38.07.24.92

Courriel : epn.chalette@gmail.com